Le Réseau Scientifique et Technique de l'Agroéquipement

Adhérer à la SITMA en 2021

- **A titre individuel** : 55 €
  L'adhérent est unique. Il reçoit toutes les informations (Newsletter-Annuaire, etc.) et peut participer à toutes les activités organisées par la SITMA.
- **Au titre d'un organisme/institut ou d'une école** : 150 €
  Deux correspondants possibles, avec les mêmes avantages que l'adhérent individuel.
- **Au titre d'une entreprise** : 350 €
  Deux correspondants possibles, avec les mêmes avantages que l'adhérent individuel.

Individuel		
Nom :	Prénom :	Activité :
Adresse :		
Tél fixe :	Tél mobile :	E- mail :

Organisme/Institut* - Etablissement d'enseignement*		
Nom :		
Activité principale :		
Adresse :		
Tél :	Fax :	E- mail :

Entreprise*		
Activité principale :		
Adresse :		
Tél :	Fax :	E- mail :
	Correspondant 1	**Correspondant 2**
Nom		
Prénom		
Adresse personnelle		
Tel fixe		
Tel mobile		
E-mail		
Adresse d'envoi de documents*	Personnelle/Entreprise	Personnelle/Entreprise

*rayer la mention inutile

Règlement de l'adhésion

Payable :

Par chèque établi au nom de l'association.

Par virement bancaire à notre compte bancaire : Crédit Agricole Ile de France Agence de Paris-Lévis

Compte : 18206-00459-00264376-001-19 **IBAN** : FR76 1820 6004 5900 26437600 119

NB : un reçu (ou pour les Entreprises et Institutionnels, une facture) vous sera adressée et servira de justificatif pour la déduction fiscale.

La SITMA est une association loi 1901, reconnue " d'intérêt général".
Elle répond aux critères de déductions fiscales définies aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.

A : Le : Signature ou cachet d'Entreprise

SITMA - Société des Ingénieurs et Techniciens du Machinisme Agricole 19, rue Jacques Bingen 75017 Paris
Tel : 01 42 12 85 90 - Fax : 01 42 12 83 69 - E-mail : contact@sitma-asso.com - Site internet : www.sitma-asso.com